

Région Île de France

PROJET DE BUDGET 2019

SPORTS, LOISIRS ET JEUNESSE

INVESTISSEMENT

Chapitre 903 - Culture, sports et loisirs

- 32 - Sports
- 33 - Loisirs
- 37 - Sécurité

FONCTIONNEMENT

Chapitre 930 - Services généraux

- 02 - Administration générale

Chapitre 931 - Formation professionnelle et apprentissage

- 11 - Formation professionnelle

Chapitre 933 - Culture, sports et loisirs

- 32 - Sports
- 33 - Loisirs

ANNEXE 8

SOMMAIRE

LES GRANDES ORIENTATIONS DU BUDGET 2019	5
1^{ère} PARTIE : LES PROPOSITIONS POUR 2019	8
INVESTISSEMENT.....	9
FONCTIONNEMENT.....	18
ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL DES CRÉDITS DE PAIEMENT	28
2^{ème} PARTIE : BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2018	32
INVESTISSEMENT.....	33
FONCTIONNEMENT.....	42

LES GRANDES ORIENTATIONS DU BUDGET 2019

Le projet de budget 2019, traduit la volonté de la Région de poursuivre ses axes d'intervention en matière de politiques sportives, de loisirs et de jeunesse. Il s'établit en investissement à **53,350 M€** en autorisations de programme et **50,000 M€** en crédits de paiement. En fonctionnement, il s'établit à **13,540 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.

La promotion du sport

La politique sportive régionale établie depuis 2016 en partenariat avec le mouvement sportif associatif doit veiller à la fois au nécessaire lien de **solidarité** et d'**entraînement de la pratique de haut niveau** comme celle du **plus grand nombre**, avec pour perspective de préparer toute une génération aux **Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024**.

Afin de répondre à cet objectif et, par la même occasion, aux besoins du mouvement sportif, la Région va **consolider les relations entre les différents acteurs** du sport sur le territoire francilien, avec un partenariat renforcé par le biais de protocoles concertés avec les fédérations sportives pour valoriser le **maillage associatif francilien**.

Cette nouvelle dimension est marquée par un lien privilégié avec le **Comité Régional Olympique et Sportif d'Ile-de-France (CROSIF)**, tête de réseau du monde sportif régional, à l'image de la convention qui a été conclue avec les radios locales pour favoriser la couverture médiatique des évènements sportifs encouragés par la Région et qui participe activement aux ateliers de **la Conférence régionale du sport** ainsi qu'à la lutte contre la violence dans le sport.

Un autre point essentiel de la politique sportive régionale repose sur l'adoption du **Plan Sport Oxygène** le 20 septembre 2018 car il représente le 3^{ème} volet des nouvelles ambitions de la Région pour le sport en Ile-de-France et illustre sa volonté d'encourager l'accès aux pratiques sportives pour tous avec des opportunités supplémentaires dans les domaines **du sport santé et du sport bien être**.

La politique sportive régionale contribue à :

- favoriser l'accès au sport pour le plus grand nombre en portant une attention particulière aux publics les plus éloignés de la pratique sportive, tant pour des raisons géographiques, culturelles que sociales ou de handicap, par le biais des conventions pluriannuelles passées avec les ligues et comités sportifs régionaux qui demeurent le pivot de sa politique sportive régionale et qui sont progressivement **étendues aux fédérations sportives** ;
- conforter son implication dans la lutte contre toutes formes de discriminations et prévenir les risques de radicalisation en diffusant la **Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité** que chaque bénéficiaire s'engage à diffuser et à appliquer en s'appuyant sur la relation privilégiée avec le mouvement sportif qui représente près de 19 100 clubs ;
- mettre en œuvre le **Plan Sport Oxygène** qui illustre la volonté de la Région de doter d'au moins un équipement sportif chaque commune du territoire francilien avant la fin de la mandature. Pour ce faire, le taux d'intervention régional est doublé pour les opérations dans les collectivités qui n'en comptent aucun ;
- persévirer dans la modernisation des équipements sportifs en veillant au développement équilibré de son territoire tout en favorisant ainsi son attractivité. Les nombreux projets d'équipements sportifs de proximité (**172 en 2018**), à l'initiative des collectivités territoriales et soutenus par la Région, constituent une réponse appropriée à la carence de certains territoires dans ce domaine ;
- poursuivre ses efforts en matière de construction et de rénovation des équipements sportifs mis à disposition des lycées en faveur de l'éducation physique et sportive et du maillage associatif local ;

- continuer les travaux de rénovation et de mises aux normes du **CREPS Ile-de-France** (Centre de ressources, d'expertise et de performances sportives) qui est amené à prendre une nouvelle dimension avec l'accueil de délégations dans le cadre de la préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024 ;

- soutenir et mettre en valeur les athlètes franciliens. Pour ces athlètes et notamment les Ambassadeurs du sport de la région, ce soutien se fait à la fois au niveau de leur pratique sportive et de leurs projets de reconversion, de formation et/ou d'insertion professionnelle pendant l'olympiade et dans la perspective des Jeux en 2024 ;

- conforter le soutien de la Région aux évènements sportifs internationaux de plus en plus nombreux à l'horizon des Jeux Olympiques et Paralympiques de **Tokyo 2020 et Paris 2024** et dont les effets sont indéniables sur la pratique, l'emploi et le tourisme. En effet, par le biais de ce soutien aux GESI (Grands évènements sportifs internationaux), la Région va bénéficier d'un éclairage médiatique particulier avec la multitude de manifestations d'envergure exceptionnelle qui voient le jour et qui éclairent son savoir-faire en matière d'organisation ;

- participer au financement de la SOLIDEO (Société de Livraison des Ouvrages Olympiques) aux côtés des autres partenaires publics et privés, conformément au pacte financier et à la convention de participation de la Région au financement des ouvrages olympiques adoptée fin 2018 ;

- finaliser les travaux du site de **Vaires-Torcy**, désigné site Olympique des JOP de Paris 2024, mise aux normes des compétitions internationales.

Loisirs

Les douze îles de loisirs de la Région jouent un rôle essentiel pour répondre aux attentes des franciliens en matière de détente et de loisirs de plein air. Pour continuer à jouer ce rôle, une évolution de la gestion de ces espaces est à entreprendre. La Région a ainsi entamé une réflexion en ce sens, avec pour priorité de **refonder le modèle économique**, en étroite collaboration avec les collectivités partenaires.

L'objectif premier de cette démarche est de mettre en place un modèle de développement cohérent à l'échelle de toutes les îles de loisirs ainsi que des outils de pilotage communs en tenant compte des spécificités locales, afin de conserver une **véritable offre sociale adossée à un modèle économique pérenne**, associant de manière pertinente investissement et fonctionnement, et réduisant le montant des contributions publiques.

Les priorités de la Région en matière d'investissement ont été redéfinies dès 2016 par l'exécutif régional. Elles visent à :

- **garantir aux franciliens des conditions de sécurité optimales** en poursuivant le déploiement de la vidéo-protection et en renforçant l'ensemble des dispositifs visant à contrôler les accès, à empêcher les intrusions et à garantir la sécurité des biens et des personnes ;

- poursuivre l'effort d'**amélioration de l'accessibilité** aux personnes en situation de handicap avec comme objectif prioritaire une accessibilité à l'ensemble des équipements et activités, les îles de loisirs devant être exemplaires dans ce domaine, conformément à leur vocation sociale ;

- **rénover le patrimoine existant** en mettant l'accent sur la mise en conformité des des infrastructures et équipements d'accueil indispensables en mettant le cas échéant des investisseurs privés.

Le projet de budget permettra en particulier de lancer un **diagnostic patrimonial de l'ensemble des installations** des îles de loisirs.

Concernant l'**île de loisirs de Vaires-Torcy**, sous maîtrise d'ouvrage directe de la Région, l'année 2019 verra la livraison de l'ensemble des équipements et infrastructures du **stade nautique olympique d'Ile-de-France**. Tout en prenant en compte les exigences liées à la dimension olympique

du site, ils permettront de conforter l'équilibre de fonctionnement de l'ensemble de l'île de loisirs par un développement des activités de tourisme et de loisirs.

La **Corniche des Forts** verra se concrétiser la nouvelle phase d'aménagement engagée en 2018, avec comme objectif la création d'une promenade écologique permettant la découverte d'un site remarquable et l'ouverture au public à l'horizon de 2020 de 4,5 ha supplémentaires.

En matière de fonctionnement, la Région reconduira le dispositif mis en place en 2017 et 2018 pour **l'accès aux loisirs et aux vacances** sur les îles de loisirs (tickets loisirs), en mettant l'accent sur le développement des séjours bénéficiant aux groupes de jeunes, aux familles et publics fragilisés, ainsi que sur le développement d'animations telles que les villages sportifs et culturels.

Jeunesse

En 2018, le nouveau Conseil régional des jeunes a connu une forte activité marquée notamment par la tenue de trois séances plénières et l'adoption de sept rapports, parmi lesquels deux auto-saisines :

- le rapport Japonismes 2018 qui a débouché sur la mise en place du projet organisé en partenariat avec la Maison de la culture du Japon à Paris, dans le cadre de la Nuit blanche 2018 ;
- le rapport « Consultation citoyenne sur l'Union européenne », laquelle a été labellisée par le Ministère des Affaires étrangères et s'est tenue le 17 octobre 2018 à la Cité internationale universitaire de Paris sur quatre thématiques : la mobilité étudiante en Europe / la question migratoire / le numérique, ses enjeux et ses dérives / l'écologie et la responsabilisation citoyenne ;
- deux saisines de l'Exécutif :
 - la contribution du CRJ au rapport « Région Solidaire » adopté au Conseil régional de juillet 2018 ;
 - la contribution du CRJ au projet gouvernemental de création d'un Service national universel.

L'année 2019 verra la poursuite des projets amorcés (organisation d'une journée internationale du vivre-ensemble, création d'un brevet de l'engagement) et le développement des activités sur d'autres axes, tels que l'information jeunesse. A cet égard, la démarche transversale jeunesse sera poursuivie et accentuée afin de rendre mieux visible la politique régionale en faveur de la Jeunesse. L'état des lieux des dispositifs et le bilan des actions régionales permettront ainsi de bâtir un plan d'action pour la jeunesse et d'afficher les priorités régionales des prochaines années.

1ère PARTIE :

LES PROPOSITIONS POUR 2019

INVESTISSEMENT

PROJET DE BUDGET 2019
RÉPARTITION INDICATIVE DES AP ET DES CP POUR 2019

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2018	Proposition BP 2019	BP 2018	Proposition BP 2019
	M €	M €	M €	M €
903 - Culture, sports et loisirs	56,005	53,350	60,600	50,000
32 - Sports	46,775	44,115	51,420	42,820
Équipements sportifs d'intérêt régional	24,540	24,240	31,185	24,945
<i>HP32-001</i>	18,540	19,540	16,185	13,345
<i>PJ32-001</i>	6,000	4,700	15,000	11,600
Équipements sportifs de niveau régional	4,000	4,000	4,000	2,260
Équipements sportifs - Vaires Torcy	6,000	4,700	15,000	11,600
Achat d'équipements en faveur du handisport	0,290	0,290	0,285	0,285
Plan piscines	2,400	2,400	4,000	3,000
CREPS d'Ile-de-france	1,600	2,600	1,400	1,400
Construction et rénovation des équipements en faveur des lycéens	4,000	4,000	2,300	2,300
Plan Sport oxygène	0,250	0,250	0,200	0,100
Equipements sportifs de proximité	6,000	6,000	4,000	4,000
Contrats d'aménagement régional -	3,000	3,000	1,000	1,000
Equipements sportifs de proximité -				
Actions territorialisées				
<i>HP32-005</i>				
Contrats d'aménagement régional -	3,000	3,000	1,000	1,000
Equipements sportifs de proximité -				
Actions territorialisées				
Participation de la Région aux JOP 2024	19,235	16,875	19,235	16,875
<i>HP32-006</i>				
Participation de la Région au financement des JOP 2024	19,235	16,875	19,235	16,875
33 - Loisirs	7,730	7,735	7,680	5,680
Investissements dans les îles de loisirs	7,730	7,735	7,680	5,680
<i>HP33-001</i>				
Acquisitions foncières	0,050	0,050	0,050	0,050
Aménagements	7,000	7,000	7,000	5,000
Équipements des îles de loisirs	0,030	0,030	0,030	0,030
Accessibilité des îles de loisirs aux personnes en situation de handicap	0,400	0,400	0,350	0,350
Fonds d'urgence îles de loisirs	0,250	0,255	0,250	0,250

PROJET DE BUDGET 2019
RÉPARTITION INDICATIVE DES AP ET DES CP POUR 2019

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2018	Proposition BP 2019	BP 2018	Proposition BP 2019
	M €	M €	M €	M €
37 - Sécurité	1,500	1,500	1,500	1,500
Sécurité dans les propriétés régionales <i>HP37-001</i>	1,500	1,500	1,500	1,500
Sécurisation des îles de loisirs	1,500	1,500	1,500	1,500
TOTAL	56,005	53,350	60,600	50,000
HP	50,005	48,650	45,600	38,400
PJ	6,000	4,700	15,000	11,600

RÉPARTITION INDICATIVE DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR NATURE

	Montant en M€
CHAPITRE 903 - Culture, sports et loisirs	50,000
Sous fonction 32 - Sports	42,820
2031 : Frais d'études	0,150
2033 : Frais d'insertion	0,020
204113 : Etat - Projets d'infrastructures d'intérêt national	16,875
204142 : Communes et EPCI - Bâtiments et installations	5,500
20421 : Pers. de droit privé - Biens mobiliers, matériel et études	0,290
20422 : Pers. de droit privé - Bâtiments et installations	5,190
2188 : Autres	1,500
2313 : Constructions	0,295
238 : Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	13,000
Sous fonction 33 - Loisirs	5,680
2031 : Frais d'études	0,025
204181 : Org. publics divers - Biens mobiliers, matériel et études	0,050
204182 : Org. publics divers - Bâtiments et installations	4,000
20422 : Pers. de droit privé - Bâtiments et installations	0,120
2111 : Terrains nus	0,030
2181 : Installations générales, agencements et aménagements divers	0,730
2188 : Autres	0,025
2313 : Constructions	0,700
Sous fonction 37 - Sécurité	1,500
2313 : Constructions	1,500
TOTAL	50,000

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

903 - Culture, sports et loisirs

32 - Sports

Programme : Équipements sportifs d'intérêt régional

Action : Équipements sportifs de niveau régional

Ce dispositif permet le financement d'équipements sportifs d'intérêt régional (les centres techniques et les équipements dédiés à la pratique des personnes en situation de handicap) et ne concerne que les seules disciplines faisant l'objet d'une convention pluriannuelle passée avec la Région dans le cadre du dispositif « Développement de la pratique sportive en faveur de tous les publics ».

L'enveloppe destinée à ce dispositif est fixée à **4,000 M€** en autorisations de programme et **2,260 M€** de crédits de paiement.

Action : Équipements sportifs - Vaires Torcy

Une enveloppe de **4,700 M€** est destinée à la poursuite et à la finalisation des travaux sur ce site Olympique pour les JOP Paris 2024, en particulier pour les mises aux normes nécessaires à l'organisation de compétitions internationales.

En crédits de paiement, **11,600 M€** sont prévus pour couvrir les engagements passés.

Action : Achat d'équipements en faveur du handisport

Ce dispositif est prévu pour répondre à l'une des priorités de la Région qui consiste à accompagner et permettre la pratique sportive des personnes en situation de handicap.

Cette action s'appuie principalement sur l'achat de matériels spécifiques par le biais des ligues et comités sportifs régionaux et permet également de financer des véhicules adaptés pour aider les sportifs à se déplacer sur les lieux d'entraînement et de compétition.

L'enveloppe destinée à ce dispositif est fixée à **0,290 M€** en autorisations de programme et **0,285 M€** en crédits de paiement.

Action : Plan piscines

Ce dispositif doit répondre aux objectifs de réduction des carences en équipements aquatiques, d'augmenter les créneaux horaires d'utilisation de l'ensemble des utilisateurs et de favoriser l'accès à la pratique encadrée mais aussi celle des publics féminins et des personnes en situation de handicap.

L'enveloppe destinée à ce dispositif est fixée à **2,400 M€** en autorisations de programme et **3,000 M€** en crédits de paiement.

Action : CREPS d'Ile-de-france

Dans le respect de la Loi NOTRe, le transfert du patrimoine du CREPS à la Région est effectif depuis le 1^{er} janvier 2016. Une enveloppe de **2,600 M€** permettra de procéder aux travaux de maintenance et d'entretiens annuels indispensables pour cet établissement, ainsi qu'à la mise aux normes dans le domaine de la sécurité et de la mise en œuvre de l'Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée) et de poursuivre le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) pour faire face à la vétusté du patrimoine.

Cette action se réalise avec le concours de l'Etat à hauteur de **1,000 M€**.

Les crédits de paiements s'établissent en 2019 à **1,400 M€**.

Action : Construction et rénovation des équipements en faveur des lycéens

Une enveloppe de **4,000 M€** en autorisations de programme et **2,300 M€** en crédits de paiement est prévue pour accompagner la construction, la reconstruction, l'extension et la rénovation d'équipements sportifs lorsque les installations sportives répondent aux besoins des lycées publics en matière d'éducation physique et sportive. Ce dispositif doit favoriser l'augmentation du nombre de créneaux horaires au bénéfice des lycéens en parallèle de meilleures conditions de pratique.

La nature des interventions de ce dispositif présente une grande diversité :

- la rénovation des sols sportifs dans les gymnases ;
- la réfection de pistes d'athlétisme ;
- la couverture de courts de tennis ;
- la réfection de salles de boxe ;
- la réfection de murs d'escalade ;
- la construction d'espaces sportifs couverts ;
- la réalisation d'un gymnase.

Action : Plan Sport oxygène

Après son adoption lors du CR 2018-038 le 20 septembre 2018, la Plan Sport Oxygène qui représente le 3^{ème} volet de la mise en œuvre des nouvelles ambitions de la Région pour le sport en Ile-de-France, va permettre en crédits d'investissement le soutien à l'acquisition de matériels et/ou d'équipements sportifs contribuant au bien-être et à la santé du pratiquant.

Dans cette perspective, le Plan Sport Oxygène va valoriser les autres objectifs qui sont par exemple de réduire la carence en nombre d'infrastructures pour améliorer le maillage territorial des équipements sportifs et de persévirer dans leur modernisation.

L'enveloppe destinée à ce dispositif est fixée à **0,250 M€** en autorisations de programme et **0,100 M€** en crédits de paiement.

Action : Equipements sportifs de proximité

Les principaux objectifs de ce nouveau dispositif sont de réduire les carences en équipements, d'augmenter les créneaux horaires d'utilisation ainsi que la capacité d'accueil des pratiquants multisports, de répondre aux nouvelles formes de pratiques (licenciée ou non), qu'elles proviennent d'une discipline traditionnelle ou émergente, ou bien encore en accès libre. On y trouve également la possibilité de financer les terrains synthétiques de grands jeux.

Le groupe de travail « Terrains synthétiques » mis en place par la Région en septembre 2018 a d'ores et déjà adopté des dispositions de protection des pratiquants permettant de garantir une pratique de qualité en toute sécurité et de répondre à nouveau aux nombreuses attentes des collectivités.

L'enveloppe destinée à ce dispositif est fixée à **6,000 M€** en autorisations de programme et de **4,000 M€** en crédits de paiement.

Programme : Contrats d'aménagement régional - Equipements sportifs de proximité - Actions territorialisées

Action : Contrats d'aménagement régional - Equipements sportifs de proximité - Actions territorialisées

Ce dispositif qui est mis en œuvre depuis le 1er janvier 2017, consiste à soutenir les communes, EPCI et EPT en remplacement des anciens contrats régionaux territoriaux. Ce nouveau contrat, à vocation intégratrice, porte l'enjeu de territorialisation de l'action régionale avec l'objectif d'être plus souple, rapide et efficace.

L'enveloppe destinée à ce dispositif est fixée à **3,000 M€** en autorisations de programme et **1,000 M€** en crédits de paiement.

Programme : Participation de la Région aux JOP 2024

Action : Participation de la Région au financement des JOP 2024

Cette action est destinée à couvrir la contribution de la Région à la SOLIDEO (Société de livraison des ouvrages olympiques et paralympiques) pour la réalisation de ses missions dans le cadre de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) 2024.

Depuis la création de la Société de livraison des équipements olympiques et paralympiques (SOLIDEO) et du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (COJO), différentes importantes étapes ont été franchies : premières revues de projet du Comité International Olympique (CIO) et du Comité International Paralympique (IPC), première Commission de coordination du CIO, et le vote de la nouvelle maquette financière.

Dans le prolongement de la phase de candidature, une consolidation du dossier a été entreprise, en prenant notamment en compte les observations du CIO et la « nouvelle norme » de l'Agenda Olympique 2020, ainsi que les travaux des inspections générales demandés par l'Etat, tout en veillant à respecter les attentes des fédérations internationales. Ainsi, un travail de revue et d'optimisation du projet olympique et paralympique a été conduit par l'Etat (Délégation interministérielle aux Jeux Olympiques et Paralympiques), Paris 2024 et la SOLIDEO, en lien étroit avec les collectivités territoriales, parmi lesquelles la Région Île-de-France, et les différents maîtres d'ouvrage.

Ce travail collectif d'optimisation a été guidé par trois grands principes : offrir la meilleure expérience possible des Jeux, renforcer l'héritage et sécuriser les budgets. Il a donné lieu à une nouvelle ventilation des contributions des financeurs publics entre les différents ouvrages.

Cette nouvelle répartition a été actée dans le cadre du Protocole pour des Jeux Olympiques et Paralympiques ambitieux pour toute la France qui a été présenté lors du Conseil régional du 20 septembre 2018.

La mise en œuvre de ce protocole a fait l'objet d'un pacte financier et d'une convention avec la SOLIDEO qui ont été adoptés par la Commission permanente de la Région le 17 octobre 2018 (CP 2018-471).

Dans ce cadre, la contribution de la Région en 2019 s'élèvera à **16,875 M€** en autorisations de programme et en crédits de paiement.

33 - Loisirs

Programme : Investissements dans les îles de loisirs

Ce programme permet de financer les investissements sur les îles de Loisirs administrées par un syndicat mixte ainsi que les marchés de travaux sous maîtrise d'ouvrage ainsi que la réalisation d'une première phase d'un diagnostic patrimonial sur l'ensemble des îles de loisirs.

Action : Acquisitions foncières

Il est proposé une dotation de **0,050 M€** en autorisations de programme et en crédits de paiement destinée à faire face aux opportunités d'acquisition sur les îles de loisirs.

Action : Aménagements

Une dotation de **7,000 M€** est proposée en autorisations de programme et de **5,000 M€** en crédits de paiement, permettant de poursuivre la mise en œuvre des plans pluriannuels d'investissements définis par les Syndicats mixtes en concertation avec la Région et de financer les marchés de travaux de îles de loisirs de Vaires-Torcy et de la Corniche des Forts sous maîtrise d'ouvrage régionale.

En matière d'aménagement, la priorité sera donnée :

- aux travaux de mises aux normes indispensables pour assurer la sécurité des usagers et la poursuite de l'exploitation des équipements en conformité avec la réglementation ;
- à la préservation du patrimoine des îles de loisirs et à leur adaptation aux attentes des usagers ;
- à la poursuite des aménagements des îles de loisirs, en tant qu'espace public de libre accès (renouvellement de la signalétique interne, modernisation des infrastructures).

En ce qui concerne la réalisation d'investissements productifs de recettes, tels que l'hébergement, la restauration, les salles de réunion et de réception ainsi que la création d'activités nouvelles, la Région continuera à inciter les organismes gestionnaires à la recherche de partenariats avec les investisseurs privés afin d'améliorer le modèle économique à un coût moindre pour la collectivité.

Le projet de budget prévoit par ailleurs une mesure qui concerne la réalisation d'une première phase d'un diagnostic patrimonial des installations des îles de loisirs.

La réalisation de cette étude patrimoniale permettra de disposer d'un diagnostic complet de l'état des bâtiments et infrastructures. D'un coût évalué globalement à 0,600 M€, elle sera financée à part égale sur deux exercices budgétaires. Elle permettra d'identifier les travaux de mise en conformité nécessaires et d'en programmer la réalisation.

Action : Équipements des îles de loisirs

Il est proposé de reconduire la dotation de **0,030 M€** en autorisations de programme et crédits de paiement afin de compléter les équipements des îles de loisirs de Vaires-Torcy et de la Corniche des Forts.

Action : Accessibilité des îles de loisirs aux personnes en situation de handicap

Les dotations de **0,400 M€** en autorisations de programme et de **0,350 M€** en crédits de paiement permettront de poursuivre le programme de mises aux normes présenté dans l'AdAP.

Action : Fonds d'urgence îles de loisirs

Ce dispositif permet une intervention très rapide des syndicats mixtes en cas d'aléas (Sinistres, demandes de la commission de sécurité...). La dotation de **0,255 M€** en autorisations de programme et **0,250 M€** en crédits de paiements permettra de répondre à ces demandes.

37 - Sécurité

Programme : Sécurité dans les propriétés régionales

Action : Sécurisation des îles de loisirs

L'enveloppe de **1,500 M€** proposée en 2019 en autorisations de programme et crédits de paiements traduit la priorité donnée à cette thématique. Elle devrait notamment permettre :

- de poursuivre le déploiement raisonnable de la vidéo-protection dans les secteurs des îles de loisirs qui le justifient ;
- de compléter les aménagements destinés à fluidifier, contrôler et sécuriser les accès tout en limitant les intrusions ;
- d'améliorer la sécurité des espaces de baignade ;
- de sécuriser les équipements et de protéger les biens et les personnes.

Parallèlement, la Région poursuivra son action au niveau régional pour sensibiliser les forces de l'ordre à la spécificité des îles de loisirs et à l'importance du renforcement de leur présence, notamment dans le cadre des conventions « sécurité Tourisme ».

Dans ce cadre, elle continuera à soutenir financièrement en investissement les actions permettant d'améliorer l'accueil et le déploiement des forces de police et de gendarmerie, comme par exemple les brigades équestres ou VTT.

FONCTIONNEMENT

PROJET DE BUDGET 2019
RÉPARTITION INDICATIVE DES AE ET DES CP POUR 2019

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2018	Proposition BP 2019	BP 2018	Proposition BP 2019
	M €	M €	M €	M €
930 - Services généraux	0,050	0,050	0,050	0,050
02 - Administration générale	0,050	0,050	0,050	0,050
021 - Conseil régional	0,050	0,050	0,050	0,050
Jeunesse	0,050	0,050	0,050	0,050
<i>HP021-028</i>				
Conseil Régional des Jeunes	0,050	0,050	0,050	0,050
931 - Formation professionnelle et apprentissage	1,800	1,900	1,800	1,900
11 - Formation professionnelle	1,800	1,900	1,800	1,900
Formations qualifiantes et métiers	1,800	1,900	1,800	1,900
<i>HP11-006</i>				
Soutien à la formation du mouvement sportif	1,800	1,900	1,800	1,900
933 - Culture, sports et loisirs	11,321	11,590	11,321	11,590
32 - Sports	9,636	9,900	9,636	9,900
Développement de la pratique sportive	6,140	6,300	6,140	6,300
<i>HP32-002</i>				
Soutien au mouvement sportif	5,140	5,300	5,140	5,300
Aide au déplacement des jeunes sportifs	0,800	0,800	0,800	0,800
Plan Sport oxygène	0,200	0,200	0,200	0,200
Événements sportifs	2,010	2,200	2,010	2,200
<i>HP32-003</i>				
Soutien aux évènements sportifs	1,810	1,900	1,810	1,900
Promotion du sport	0,100	0,200	0,100	0,200
Ile-de-France terre d'excellence sportive pour l'international	0,100	0,100	0,100	0,100
Participation de la Région aux JOP 2024	1,486	1,400	1,486	1,400
<i>HP32-006</i>				
Participation de la Région au financement des JOP 2024	1,486	1,400	1,486	1,400

PROJET DE BUDGET 2019
RÉPARTITION INDICATIVE DES AE ET DES CP POUR 2019

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2018	Proposition BP 2019	BP 2018	Proposition BP 2019
	M €	M €	M €	M €
33 - Loisirs	1,685	1,690	1,685	1,690
Charges diverses liées aux îles de loisirs <i>HP33-002</i>	0,385	0,390	0,385	0,390
Frais de gestion des îles de loisirs incombant à la Région en tant que propriétaire	0,385	0,390	0,385	0,390
Développement de l'accès aux loisirs et aux vacances <i>HP33-003</i>	1,300	1,300	1,300	1,300
Développement de l'accès aux loisirs et aux vacances	1,300	1,300	1,300	1,300
TOTAL	13,171	13,540	13,171	13,540
HP	13,171	13,540	13,171	13,540

RÉPARTITION INDICATIVE DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR NATURE

	Montant en M€
CHAPITRE 930 - Services généraux	0,050
Sous fonction 02 - Administration générale	0,050
Code fonctionnel 021 - Conseil régional	0,050
6185 : Frais de colloques et séminaires	0,010
6226 : Honoraires	0,005
6234 : Réceptions	0,010
6238 : Divers	0,015
6245 : Transports de personnes extérieures à la collectivité	0,010
CHAPITRE 931 - Formation professionnelle et apprentissage	1,900
Sous fonction 11 - Formation professionnelle	1,900
65738 : Organismes publics divers	1,900
CHAPITRE 933 - Culture, sports et loisirs	11,590
Sous fonction 32 - Sports	9,900
611 : Contrats de prestations de services	0,150
6185 : Frais de colloques et séminaires	0,050
6228 : Divers	0,700
6231 : Annonces et insertions	0,010
6233 : Foires et expositions	0,190
6281 : Concours divers (cotisations...)	1,400
6513 : Bourses	0,250
6574 : Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	7,150
Sous fonction 33 - Loisirs	1,690
617 : Études et recherches	0,070
6231 : Annonces et insertions	0,100
6561 : Organismes de regroupement (syndicats mixtes et ententes)	1,290
6574 : Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	0,200
6711 : Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	0,030
TOTAL	13,540

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

930 - Services généraux

02 - Administration générale

021 - Conseil régional

Programme : Jeunesse

Action : Conseil Régional des Jeunes

2019 devrait voir l'activité du CRJ soutenue au même rythme, justifiant d'une dotation en autorisations d'engagement et en crédits de paiement de **0,050 M€**.

Parallèlement, la conduite de la démarche transversale jeunesse s'intensifiera avec la mise en place du chef de filat régional des politiques de jeunesse pour une mise en cohérence des politiques de jeunesse sur le territoire.

A cet égard, le volet « information des jeunes Franciliens » nécessitera de tisser des partenariats innovants.

931 - Formation professionnelle et apprentissage

11 - Formation professionnelle

Programme : Formations qualifiantes et métiers

Action : Soutien à la formation du mouvement sportif

Cette action est destinée à répondre aux demandes exprimées par le mouvement sportif dans le domaine de la formation, en faveur des bénévoles dont les dirigeants et des techniciens du sport. Elle reposera sur le renouvellement des conventions passées avec les ligues et comités sportifs régionaux à l'occasion de la nouvelle olympiade.

La Région poursuivra sa volonté d'élargir le périmètre des acteurs bénéficiaires de ce dispositif par le biais de nouveaux **protocoles** passés avec les fédérations sportives, afin de valoriser et de renforcer le maillage associatif francilien.

Cette action devra tenir compte de la mise en œuvre des nouvelles orientations de l'exécutif adoptées en séance plénière le 7 juillet 2016 avec le rapport CR 143-16 relatif aux « engagements des grands réseaux associatifs et sportifs dans la défense de la Laïcité, des valeurs de la République, et dans la prévention de la radicalisation ».

L'enveloppe destinée à ce dispositif est fixée à **1,900 M€** en autorisations d'engagement et crédits de paiement.

933 - Culture, sports et loisirs

32 - Sports

Programme : Développement de la pratique sportive

Action : Soutien au mouvement sportif

L'action "soutien au mouvement sportif" comporte plusieurs dispositifs qui sont :

Dispositif relatif aux conventions passées avec les Ligues et les Comités :

Ce dispositif devra répondre au renouvellement des conventions passées avec les ligues et comités sportifs régionaux à l'occasion de la nouvelle Olympiade avec notamment des actions tournées vers le développement de la pratique sportive pour tous, l'accessibilité des équipements de personnes en situation de handicap, l'accès à la pratique sportive pour le public féminin, les adolescents et les seniors.

La Région va également persévirer dans sa volonté d'élargir le périmètre des acteurs bénéficiaires de ce dispositif par le biais de nouveaux **protocoles** passés avec les fédérations sportives, afin de valoriser et de renforcer le maillage associatif francilien.

Cette Olympiade 2017/2020, est l'occasion de mettre en œuvre les nouvelles orientations de l'exécutif adoptées en séance plénière le 7 juillet 2016 avec le rapport CR 143-16 relatif aux « engagements des grands réseaux associatifs et sportifs dans la défense de la Laïcité, des valeurs de la République, et dans la prévention de la radicalisation ».

L'enveloppe destinée à ce dispositif est fixée à **3,950 M€** en autorisations d'engagement et crédits de paiement.

Dispositif Ambassadeurs du sport de la Région Ile-de-France, de l'Olympisme et du Paralympisme :

A la suite des JOP Rio 2016, environ **99** sélectionnés olympiques et paralympiques ont décidé de prendre part au dispositif « Ambassadeurs du sport de la Région Ile-de-France, de l'Olympisme et du Paralympisme » tout au long de la nouvelle olympiade.

Le champ d'action de ce dispositif qui repose sur des interventions pour prôner les valeurs humanistes du sport auprès un public de jeunes franciliens issus des lycées, sera peut-être étendu aux actions menées par les associations caritatives.

L'enveloppe destinée à ce dispositif est fixée à **0,280 M€** en autorisations d'engagement et crédits de paiement.

Clubs Excellence Ile-de-France :

Ce dispositif qui a remplacé celui des « Clubs Formateurs » en 2017, a pour objectif de dresser et de définir les nouvelles ambitions régionales en faveur des clubs. Les détails de ce dispositif ont été définis lors de l'adoption du rapport cadre CR 2017-47, le périmètre devrait être équivalent à celui de l'exercice 2018.

L'enveloppe destinée à ce dispositif est fixée à **0,610 M€** en autorisations d'engagement et crédits de paiement.

Entreprises Mécènes du sport

Ce nouveau dispositif va principalement reposer sur un partenariat avec les acteurs du mouvement sportif et les entreprises franciliennes afin de leur permettre de financer certains évènements sportifs et de proposer une reconversion professionnelle à certains athlètes de haut niveau.

L'enveloppe budgétaire est fixée à **0,100 M€** en autorisations d'engagement et crédits de paiement pour ce dispositif dont les dispositions devraient être établies en détail dans un prochain rapport cadre.

IRDS (Institut Régional de Développement du Sport)

L'enveloppe de **0,360 M€** en autorisations d'engagement et crédits de paiement dont bénéficiera l'IRDS

(Institut Régional de Développement du Sport) est destinée à mettre en œuvre le programme qui sera adopté par le Directoire en 2018 avec notamment des sujets sur le sport dans les territoires ruraux, les équipements de sport de nature ou bien le fonctionnement des ligues et comités régionaux en Île-de-France.

Action : Aide au déplacement des jeunes sportifs

Le nouveau dispositif destiné à remplacer le chèque TranSport sera dématérialisé et sera opérationnel dès le 1^{er} trimestre de ce nouvel exercice, afin de pouvoir à nouveau soutenir l'action des nombreux dirigeants et bénévoles franciliens qui interviennent dans le cadre de manifestations sportives réservées aux pratiquants âgés de 13 à 18 ans dans toutes les disciplines sous convention avec la Région et pour les pratiquants âgés de 13 à 25 ans en handisport et en sport adapté.

A titre d'exemple, en 2017 le dispositif chèque TranSport avait vu la distribution de 90 825 chèques au bénéfice de 2 865 clubs franciliens bénéficiaires.

L'enveloppe destinée à ce dispositif est fixée à **0,800 M€** en autorisations d'engagement et crédits de paiement.

Action : Plan Sport oxygène

Après son adoption lors du CR 2018-038 le 20 septembre 2018, la Plan Sport Oxygène qui représente le 3^{ème} volet de la mise en œuvre des nouvelles ambitions de la Région pour le sport en Ile-de-France, va permettre en crédits de fonctionnement le soutien aux évènements sportifs sur les thèmes du « sport santé » et du « sport bien-être ».

Dans cette perspective, le Plan Sport Oxygène va valoriser les autres objectifs qui sont par exemple de développer une offre pour tous et de proximité et faciliter la pratique hors stade ainsi que l'usage du vaste réseau d'itinéraires et d'espaces de pratique sportive en liberté.

L'enveloppe destinée à ce dispositif est fixée à **0,200 M€** en autorisations d'engagement et crédits de paiement.

Programme : Événements sportifs

Action : Soutien aux évènements sportifs

Suite aux GESI (Grands Evènements Sportifs Internationaux) soutenus en 2018, la Région va maintenir son effort avec l'organisation des opérations suivantes, vecteur indispensable au rayonnement du territoire, à son attractivité à l'horizon de **Tokyo 2020** mais aussi à la promotion des **JOP Paris 2024** :

- la coupe du Monde de BMX 2019 ;
- l'open international de Paris de Karaté 2019 ;
- le tournoi international de Beach Volley 2019 ;
- le championnat du Monde de Skateboard 2019 ;
- les Internationaux de France de Badminton 2019 ;
- le championnat d'Europe de Volley Ball masculin 2019 ;
- le championnat de France Ultramarins de Handball 2019 ;
- les animations en rapport avec la Coupe du Monde football féminin 2019 ;
- la préparation des championnats du Monde d'athlétisme handisport 2019 ;
- la préparation du championnat d'Europe d'athlétisme 2020 ;
- la préparation du championnat d'Europe de Gymnastique en 2020.

Ce dispositif est de plus en plus sollicité par le mouvement sportif pour l'aide à l'organisation d'opérations en faveur des pratiques féminine, handisport et universitaire ainsi que celles destinées aux jeunes publics, qui encouragent les initiatives et renforcent le maillage associatif régional.

L'enveloppe destinée à ce dispositif est fixée à **1,900 M€** en autorisations d'engagement et crédits de paiement.

Action : Promotion du sport

Cette action est destinée à promouvoir le rayonnement de la Région à travers le fonctionnement des six ateliers définis par la Conférence régionale du sport, mais aussi de permettre l'achat de places en faveur de jeunes lycéens, ainsi que l'organisation des Victoires sportives de l'Ile-de-France ou de séminaires à l'image de celui de la lutte contre la violence dans le sport organisé en 2018.

L'enveloppe destinée à ce dispositif est fixée à **0,200 M€** en autorisations d'engagement et crédits de paiement.

Action : Ile-de-France terre d'excellence sportive pour l'international

Ce dispositif Ile-de-France terre d'excellence sportive pour l'international est prévu pour l'accueil de délégations sportives internationales, l'objectif est notamment de créer des liens interculturels entre les sportifs et les bénévoles. Pour ce nouvel exercice 2019 il est prévu que les projets soient essentiellement portés par les fédérations sportives faisant l'objet d'un **protocole** passé avec la Région.

L'enveloppe destinée à ce dispositif est fixée à **0,100 M€** en autorisations d'engagement et crédits de paiement.

Programme : Participation de la Région aux JOP 2024

Action : Participation de la Région au financement des JOP 2024

Les crédits inscrits correspondent à une dotation de **1,400 M€** au titre de la participation de la région au financement des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

33 - Loisirs

Programme : Charges diverses liées aux Iles de loisirs

Action : Frais de gestion des Iles de loisirs incombant à la Région en tant que propriétaire

La dotation proposée sur cette action de **0,390 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement doit permettre notamment de faire face aux obligations en matière de gestion des propriétés régionales ainsi que dans le cadre de la nouvelle délégation de service public pour l'Île de loisirs de Vaires Torcy.

Programme : Développement de l'accès aux loisirs et aux vacances

Action : Développement de l'accès aux loisirs et aux vacances

Cette action dotée globalement de **1,300 M€** en autorisations d'engagement et crédits de paiement regroupe les dispositifs suivants qui seront mis en œuvre sur une période élargie, d'avril 2019 à mars 2020, conformément à la délibération cadre votée en mars 2017 :

- les « Tickets loisirs » : ce dispositif permet à des jeunes et à des familles défavorisées de passer une journée ou d'effectuer des courts séjours dans les Iles de loisirs régionales ;
- les « Villages sportifs et culturels » qui visent à proposer, dans le cadre des manifestations organisées sur les Iles de loisirs aux jeunes Franciliens, et notamment à ceux qui ne partent pas en vacances, la possibilité de découvrir et de pratiquer des activités sportives, culturelles et pédagogiques durant les vacances d'été, dans une ambiance ludique de plein air.

ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL DES CRÉDITS DE PAIEMENT

INVESTISSEMENT

Libellés	Restes à mandater sur AP antérieures à 2019	Proposition d'AP pour 2019	Echéancier des crédits de paiement			
			2019	2020	2021	Au-delà
903 - Culture, sports et loisirs						
32 - Sports	71,500	44,115	42,820	38,600	34,195	
Équipements sportifs d'intérêt régional	66,000	24,240	24,945	36,100	29,195	
HP32-001 écheancier des CP sur AP antérieures à 2019 échéancier des CP sur AP 2019	51,000	19,540	10,000 3,345	20,000 8,000	21,000 8,195	
PJ32-001 écheancier des CP sur AP antérieures à 2019 échéancier des CP sur AP 2019	15,000	4,700	6,900 4,700	8,100		
Contrats d'aménagement régional - Equipements sportifs de proximité - Actions territorialisées	5,500	3,000	1,000	2,500	5,000	
HP32-005 écheancier des CP sur AP antérieures à 2019 échéancier des CP sur AP 2019	5,500	3,000	1,000 3,000	1,500 1,000	3,000 2,000	
Participation de la Région aux JOP 2024		16,875	16,875			
HP32-006 écheancier des CP sur AP antérieures à 2019 échéancier des CP sur AP 2019		16,875	16,875			
33 - Loisirs	20,000	7,735	5,680	8,000	14,055	
Investissements dans les îles de loisirs	20,000	7,735	5,680	8,000	14,055	
HP33-001 écheancier des CP sur AP antérieures à 2019 échéancier des CP sur AP 2019	20,000	7,735	5,000 0,680	5,000 3,000	10,000 4,055	
37 - Sécurité	2,500	1,500	1,500	2,000	0,500	
Sécurité dans les propriétés régionales	2,500	1,500	1,500	2,000	0,500	
HP37-001 écheancier des CP sur AP antérieures à 2019 échéancier des CP sur AP 2019	2,500	1,500	1,000 0,500	1,000 1,000	0,500	
TOTAL DES CRÉDITS DE PAIEMENT	94,000	53,350	50,000	48,600	48,750	
Total des CP sur AP antérieures à 2019	94,000		23,900	35,600	34,500	
Total des CP sur AP 2019		53,350	26,100	13,000	14,250	

FONCTIONNEMENT

Libellés	Restes à mandater sur AE antérieures à 2019	Proposition d'AE pour 2019	Echéancier des crédits de paiement			
			2019	2020	2021	Au-delà
930 - Services généraux						
02 - Administration générale		0,050	0,050			
021 - Conseil régional		0,050	0,050			
Jeunesse		0,050	0,050			
HP021-028						
écheancier des CP sur AE antérieures à 2019						
échéancier des CP sur AE 2019		0,050	0,050			
931 - Formation professionnelle et apprentissage						
11 - Formation professionnelle	1,500	1,900	1,900	1,500		
Formations qualifiantes et métiers	1,500	1,900	1,900	1,500		
HP11-006						
écheancier des CP sur AE antérieures à 2019	1,500		1,200	0,300		
échéancier des CP sur AE 2019		1,900	0,700	1,200		
933 - Culture, sports et loisirs						
32 - Sports	7,000	9,900	9,900	7,000		
Développement de la pratique sportive	5,000	6,300	6,300	5,000		
HP32-002						
écheancier des CP sur AE antérieures à 2019	5,000		3,000	2,000		
échéancier des CP sur AE 2019		6,300	3,300	3,000		
Événements sportifs	2,000	2,200	2,200	2,000		
HP32-003						
écheancier des CP sur AE antérieures à 2019	2,000		1,500	0,500		
échéancier des CP sur AE 2019		2,200	0,700	1,500		
Participation de la Région aux JOP 2024		1,400	1,400			
HP32-006						
écheancier des CP sur AE antérieures à 2019						
échéancier des CP sur AE 2019		1,400	1,400			

FONCTIONNEMENT

Libellés	Restes à mandater sur AE antérieures à 2019	Proposition d'AE pour 2019	Echéancier des crédits de paiement			
			2019	2020	2021	Au-delà
33 - Loisirs	1,750	1,690	1,690	1,750		
Charges diverses liées aux îles de loisirs	0,450	0,390	0,390	0,450		
HP33-002 échéancier des CP sur AE antérieures à 2019 échéancier des CP sur AE 2019	0,450	0,390	0,300 0,090	0,150 0,300		
Développement de l'accès aux loisirs et aux vacances	1,300	1,300	1,300	1,300		
HP33-003 échéancier des CP sur AE antérieures à 2019 échéancier des CP sur AE 2019	1,300	1,300	1,000 0,300	0,300 1,000		
TOTAL DES CRÉDITS DE PAIEMENT	10,250	13,540	13,540	10,250		
Total des CP sur AE antérieures à 2019	10,250		7,000	3,250		
Total des CP sur AE 2019		13,540	6,540	7,000		

2ème PARTIE :

BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2018

INVESTISSEMENT

TABLEAU DE SYNTHÈSE
BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2018

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2018	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2018	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
903 - Culture, sports et loisirs	56,005	48,131	60,600	46,843
32 - Sports	46,775	39,135	51,420	38,316
Équipements sportifs d'intérêt régional	24,540	19,276	31,185	20,782
HP32-001	18,540	13,816	16,185	11,010
PJ32-001	6,000	5,460	15,000	9,772
Équipements sportifs de niveau régional	4,000	1,189	4,000	3,535
Équipements sportifs - Vaires Torcy	6,000	5,460	15,000	9,772
Achat d'équipements en faveur du handisport	0,290	0,319	0,285	0,205
Plan piscines	2,400	3,061	4,000	3,000
CREPS d'Ile-de-france	1,600	1,600	1,400	0,570
Construction et rénovation des équipements en faveur des lycéens	4,000	1,354	2,300	1,200
Plan Sport oxygène	0,250		0,200	
Equipements sportifs de proximité	6,000	6,293	4,000	2,500
Contrats d'aménagement régional - Equipements sportifs de proximité - Actions territorialisées	3,000	2,984	1,000	0,659
HP32-005				
Contrats d'aménagement régional - Equipements sportifs de proximité - Actions territorialisées	3,000	2,984	1,000	0,659
Participation de la Région aux JOP 2024	19,235	16,875	19,235	16,875
HP32-006				
Participation de la Région au financement des JOP 2024	19,235	16,875	19,235	16,875
33 - Loisirs	7,730	7,496	7,680	7,027
Investissements dans les îles de loisirs	7,730	7,496	7,680	7,027
HP33-001				
Acquisitions foncières	0,050	1,000	0,050	0,022
Aménagements	7,000	6,080	7,000	6,550
Équipements des îles de loisirs	0,030		0,030	0,005
Accessibilité des îles de loisirs aux personnes en situation de handicap	0,400	0,316	0,350	0,150
Fonds d'urgence îles de loisirs	0,250	0,100	0,250	0,300

TABLEAU DE SYNTHÈSE
BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2018

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2018	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2018	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
37 - Sécurité	1,500	1,500	1,500	1,500
Sécurité dans les propriétés régionales <i>HP37-001</i>	1,500	1,500	1,500	1,500
Sécurisation des îles de loisirs	1,500	1,500	1,500	1,500
TOTAL	56,005	48,131	60,600	46,843
HP	50,005	42,671	45,600	37,071
PJ	6,000	5,460	15,000	9,772

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

903 - Culture, sports et loisirs

32 - Sports

Programme : Équipements sportifs d'intérêt régional

Action : Équipements sportifs de niveau régional

Avec ce dispositif, la Région souhaite participer à l'aménagement et au développement des équipements sportifs d'intérêt régional, cette année il a permis de participer au financement des trois opérations suivantes :

- réalisation de divers travaux pour la ligue de tennis du Val de Marne ;
- réalisation de divers travaux pour la ligue de tennis de l'Essonne ;
- réalisation du centre technique de la ligue Ile-de-France de Football.

Sur une enveloppe de **4,000 M€**, le montant des affectations pour cette action sur 2018 devrait être de **1,189 M€**.

En matière de crédits de paiement, la consommation devrait s'élever à **3,535 M€** sur l'exercice 2018.

Action : Équipements sportifs - Vaires Torcy

Sur une enveloppe de **6,000 M€** ouvert au budget, les affectations 2018 s'élèvent à **5,460 M€**.

Ce montant se décompose comme suit :

-3,400 M€ au profit de la SAERP (couverture des travaux comprend le terrassement pour le canal d'amenée du stade d'eau vive, la réévaluation du coût des prestations intellectuelles en raison des prolongations des délais ainsi que des travaux supplémentaires) ;

- 2,000 M€ pour l'équipement du bassin d'eau plate. Désormais officiellement site olympique, le bassin d'eau plate se doit de répondre aux exigences liées à l'organisation des compétitions internationales. La mise aux normes internationales du bassin d'eau plate comprend notamment, la réalisation de nouvelles lignes d'eau, l'installation de nouveaux système de départ, l'électrification du bassin, l'installation de nouveaux pontons intermédiaires ;

-0,060 M€ permettant de régler à l'entreprise Eiffage, une provision pour l'indemniser du préjudice qu'elle a subi du fait de la résiliation de son marché ;

En matière de crédits de paiement, la consommation devrait s'élever à **9,772 M€** sur l'exercice 2018.

Action : Achat d'équipements en faveur du handisport

Ce dispositif a permis de participer à l'acquisition de matériel handisport (fauteuils) principalement en faveur du comité Ile-de-France handisport et de la ligue Ile-de-France d'aviron ainsi que de participer au financement d'achat de véhicules adaptés pour la Fédération Française Handisport ainsi que le comité Ile-de-France de sport adapté, pour faciliter le déplacement des sportifs sur les sites d'entraînement et de compétition.

Sur une enveloppe de **0,290 M€**, le total des affectations pour cette action sur 2018 devrait être de **0,319 M€**.

En crédits de paiement, le niveau de mandatement devrait s'élever à **0,205 M€** sur l'exercice 2018.

Action : Plan piscines

Selon les dispositions du nouveau rapport cadre, ce dispositif a permis de participer au financement des **cinq** opérations suivantes :

- construction ou réhabilitation de la piscine d'Aulnay-sous-Bois ;
- construction d'une piscine au sein d'un complexe sportif à Rueil Malmaison ;
- construction d'un centre aquatique à Pierrefitte sur Seine ;
- réhabilitation de la piscine municipale de Vanves et du Raincy ;
- restructuration de la Piscine des Louvrais (communauté de communes de Pontoise).

La refonte de dispositif cadre a permis à la fois le financement de réhabilitations simples, de réhabilitations avec extension, ainsi que des constructions toujours avec le souci de réduire les carences en équipements sportifs et d'augmenter les créneaux horaires à tous les publics.

Sur une enveloppe de **2,400 M€**, le niveau des affectations pour cette action en 2018 devrait être de **3,061 M€**.

En matière de crédits de paiement, les mandatements devraient s'élever à **3,000 M€** sur l'exercice 2018.

Action : CREPS d'Ile-de-france

Par application de la loi NOTRe, le transfert du patrimoine du Centre de Ressources, d'Expertise et de Performances Sportives (CREPS) à la Région est effectif depuis le 1^{er} janvier 2016.

Cette action a donc bénéficié d'une affectation de **1,600 M€** afin de permettre de continuer les travaux de rénovation des bâtiments et équipements sportifs ainsi que les mises aux normes dans le domaine de la sécurité et de la mise en œuvre de l'Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée).

Sur une enveloppe de **1,600 M€**, les affectations pour cette action en 2018 devraient être de **1,600 M€**.

En matière de crédits de paiement, le niveau de mandatement devrait être de **0,570 M€** sur l'exercice 2018.

Action : Construction et rénovation des équipements en faveur des lycéens

A ce jour, ce dispositif a permis à la Région d'intervenir en faveur de **neuf** équipements sportifs dédiés à la pratique sportive pour les lycéens.

Il s'agit principalement de rénovation, de réhabilitation mais aussi de réalisation d'équipements sportifs mis à disposition des lycées, selon des conditions définies par convention. Ce dispositif renforce aussi le maillage associatif local par la qualité des interventions sollicitées par les collectivités locales.

La nature des travaux correspond par exemple à :

- la création de skate parc ;
- la réfection des revêtements au sol ;
- la rénovation de gymnases ;
- la réhabilitation de pistes de BMX ;
- la réhabilitation des éclairages ;
- l'extension de complexes sportifs de type COSEC ;
- la couverture de courts de tennis ;
- la rénovation de pistes d'athlétisme.

Sur une enveloppe de **4,000 M€** le total des affectations pour cette action en 2018 devrait être de **1,354 M€**.

En matière de crédits de paiement, le niveau de mandatement devrait s'élever à **1,200 M€** sur l'exercice 2018.

Action : Plan Sport oxygène

Le Plan Sport Oxygène qui a été adopté le 20 septembre 2018 lors du CR 2018-038 représente le 3^{ème} volet de la mise en œuvre des nouvelles ambitions de la Région pour le sport en Ile-de-France avec la mise en place du dispositif suivant en Investissement :

Plan sport oxygène : soutien à l'acquisition de matériels et/ou d'équipements sportifs contribuant au bien-être et à la santé du pratiquant.

Cette action pour laquelle l'enveloppe votée était d'un montant de **0,250 M€** n'a pas fait l'objet d'affectation de crédit en raison de l'adoption du rapport cadre au 2^{ème} semestre.

Action : Equipements sportifs de proximité

En décembre 2017, l'exécutif régional, soutenu dans cette démarche par tous les groupes politiques de la majorité et de l'opposition, a décidé d'un moratoire sur le financement des terrains synthétiques de grands jeux en raison des incertitudes sur les risques sanitaires et environnementaux.

A la suite de la publication du rapport de l'ANSES en septembre 2018 rassurant mais qui n'est qu'une compilation des différentes études existantes, la Région a décidé de mettre en place un groupe de travail composé de conseillers régionaux choisis par leur groupes respectifs pour auditionner les différentes parties prenantes (fabricants de terrains synthétiques, entreprise de collecte de pneus, laboratoire dédié aux surfaces et équipements sportifs, association de défense de l'environnement) et prendre les dispositions qui s'imposent.

Ces différentes auditions ont permis de lever le moratoire en proposant aux porteurs de projet de mettre en place des dispositions visant à protéger les pratiquants sportifs permettant ainsi des affectations au bénéfice d'une quinzaine de collectivités.

Sur ce dispositif, les affectations ont représenté un total de **1,394 M€**.

Le nouveau dispositif des « Equipements de proximité », a rencontré un vif succès auprès des collectivités locales. En effet, il a permis le financement de **200** équipements sportifs, son principal intérêt repose sur la diversité des interventions avec par exemple :

- la réalisation de parcours de santé ;
- la création de zones sportives en libre accès ;
- l'implantation d'une carrière équestre ;
- la rénovation et la couverture de terrains de tennis ;
- la réhabilitation de vestiaires ;
- la rénovation et la construction de gymnases ;
- l'éclairage de courts de tennis ;
- la construction d'un mur d'escalade ;
- la création d'un fitness Park ;
- la rénovation de pistes d'athlétisme, etc.

Pour ce dispositif, les affectations ont représenté un total de **4,899 M€**.

Au global, sur une enveloppe de **6,000 M€**, le total des affectations s'établit à **6,293 M€**.

En matière de crédits de paiement, le niveau de mandatement devrait s'élever à **2,500 M€** sur l'exercice 2018.

Programme : Contrats d'aménagement régional - Equipements sportifs de proximité - Actions territorialisées

Action : Contrats d'aménagement régional - Equipements sportifs de proximité - Actions territorialisées

Ce dispositif qui est mis en œuvre depuis le 1 janvier 2017, consiste à soutenir les communes, EPCI et EPT en remplacement des anciens contrats régionaux territoriaux. Ce nouveau contrat, à vocation intégratrice, porte l'enjeu de territorialisation de l'action régionale avec l'objectif d'être plus souple, rapide et efficace.

Cette année sur une enveloppe de **3,000 M€**, ce contrat a fait l'objet de **2,984 M€** d'affectations avec notamment le financement des opérations suivantes :

- la construction d'un club-house de football à Saint-Germain-lès-Corbeil ;
- la réalisation d'une piste d'athlétisme à Sucy-en-Brie ;
- la réalisation de terrains de tennis, padel et club-house à Morainvilliers ;
- la construction d'un gymnase à Vaux-sur-Seine ;
- l'aménagement du pôle sportif de Gonesse.

En matière de crédits de paiement, le niveau de mandatement devrait s'élever à **0,659 M€** sur l'exercice 2018.

Programme : Participation de la Région aux JOP 2024

Action : Participation de la Région au financement des JOP 2024

Conformément aux engagements de la Région votés lors de la Commission permanente du 17 octobre 2018 (CP 2019-471), **16,875 M€** ont été affectés sur l'exercice 2018 dans le cadre de la réalisation des missions de la SOLIDEO (Société de livraison des ouvrages olympiques et paralympiques).

En matière de crédits de paiement, le niveau de mandatement devrait s'élever à **16,875 M€** sur l'exercice 2018.

33 - Loisirs

Programme : Investissements dans les îles de loisirs

Ce programme permet le financement des investissements réalisés dans les îles de loisirs administrées par un syndicat mixte, conformément aux statuts et compte tenu de l'absence de fonds propres de ces dernières mais permet également le financement de dépenses directes en maîtrise d'ouvrage.

Fin 2018, les crédits de paiements ont été consommés à hauteur de **7,027 M€** et par ailleurs le budget inscrit pour les investissements dans les îles de loisirs sera affecté à hauteur de **7,496 M€** qui se décomposent de la manière suivante :

Action : Acquisitions foncières

L'essentiel des acquisitions foncières restant à effectuer sur les îles de loisirs concerne le site de la Corniche des forts, et plus particulièrement l'acquisition des terrains « Tavares » pour laquelle un montant de plus de 2,000 M€ a déjà été provisionné.

Compte tenu du jugement rendu par le tribunal administratif et des autres acquisitions à réaliser par ailleurs pour finaliser le projet, une dotation complémentaire d'un montant total de plus de **1,000 M€** a été affectée, afin d'abonder les crédits déjà provisionnés et permettre de finaliser l'acquisition de ces terrains.

Action : Aménagements

Un montant total d'autorisations de programme de **6,080 M€** a été affecté sur cette action. Les opérations les plus significatives concernent :

- la création d'aires de jeux d'eau aquatiques à Jablines-Annet et Cergy-Pontoise;
- un programme de remise à niveau des équipements à Étampes ;
- une première phase de restructuration des plages et de la piscine à Crétteil ;
- l'achèvement du programme de mise en place de la signalétique régionale sur l'ensemble des îles de loisirs.

Par ailleurs les crédits de paiement seront consommés en totalité, hors mise en réserve. Cela correspond :

- à la poursuite de l'ensemble des opérations sur les îles de loisirs administrées par un syndicat mixte et notamment au solde d'opérations sur les autorisations de programme antérieures et au démarrage d'opérations financées en 2018,
- à des avances sur les opérations votées lors des commissions permanentes de 2018,
- aux marchés de travaux de l'île de loisirs de Vaires-Torcy, sous maîtrise d'ouvrage régionale, liés aux travaux de maintenance et d'amélioration des équipements existants,
- à l'achèvement des travaux liés au marché de signalétique.

Action : Équipements des îles de loisirs

Aucune opération n'a été financée sur cette action en 2018.

Action : Accessibilité des îles de loisirs aux personnes en situation de handicap

Un montant de **0,316 M€** a été affecté en 2018 sur des opérations de mise en accessibilité concernant les îles de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines, Port-aux-Cerises, Bois-le-Roi et Vaires-Torcy.

Action : Fonds d'urgence îles de loisirs

En 2018, une dotation de **0,100 M€** a été affectée sur ce dispositif qui a été activé une dizaine de fois pour la réalisation de travaux d'urgence.

37 - Sécurité

Programme : Sécurité dans les propriétés régionales

Action : Sécurisation des îles de loisirs

Le budget alloué à la sécurisation des îles de loisirs a été affecté à hauteur de **1,500 M€** ce qui a permis de :

- poursuivre le programme de sécurisation et de vidéo surveillance pour les sites de Bois le Roi, Buthiers, Jablines-Annet, Vaires-Torcy, Créteil, Val de Seine, Saint Quentin en Yvelines, Étampes, Port aux Cerises et la Corniche des Forts.
- renforcer les clôtures et les contrôles d'accès sur Cergy-Pontoise, Vaires-Torcy et Jablines-Annet ;
- permettre la mise en place d'un drone à Cergy-Pontoise et de système de communication sécurisé à Boucles de Seine ;
- renforcer la brigade équestre de Bois-le-Roi.

En matière de crédits de paiement, la consommation s'élève à **1,500 M€** sur l'exercice 2018.

FONCTIONNEMENT

TABLEAU DE SYNTHÈSE
BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2018

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2018	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2018	Prévision de consommation au 31/12
		M €		M €
930 - Services généraux	0,050	0,045	0,050	0,050
02 - Administration générale	0,050	0,045	0,050	0,050
021 - Conseil régional	0,050	0,045	0,050	0,050
Jeunesse	0,050	0,045	0,050	0,050
	<i>HP021-028</i>			
Conseil Régional des Jeunes	0,050	0,045	0,050	0,050
931 - Formation professionnelle et apprentissage	1,800	1,787	1,800	1,650
11 - Formation professionnelle	1,800	1,787	1,800	1,650
Formations qualifiantes et métiers	1,800	1,787	1,800	1,650
	<i>HP11-006</i>			
Soutien à la formation du mouvement sportif	1,800	1,787	1,800	1,650
933 - Culture, sports et loisirs	11,321	9,020	11,321	7,080
32 - Sports	9,636	7,635	9,636	5,950
Développement de la pratique sportive	6,140	5,706	6,140	4,515
	<i>HP32-002</i>			
Soutien au mouvement sportif	5,140	5,006	5,140	4,210
Aide au déplacement des jeunes sportifs	0,800	0,700	0,800	0,305
Plan Sport oxygène	0,200		0,200	
Événements sportifs	2,010	1,929	2,010	1,435
	<i>HP32-003</i>			
Soutien aux évènements sportifs	1,810	1,849	1,810	1,300
Promotion du sport	0,100	0,080	0,100	0,125
Île-de-France terre d'excellence sportive pour l'international	0,100		0,100	0,010
Participation de la Région aux JOP 2024	1,486		1,486	
	<i>HP32-006</i>			
Participation de la Région au financement des JOP 2024	1,486		1,486	

TABLEAU DE SYNTHÈSE
BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2018

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2018	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2018	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
33 - Loisirs	1,685	1,385	1,685	1,130
Charges diverses liées aux îles de loisirs <i>HP33-002</i>	0,385	0,335	0,385	0,330
Frais de gestion des îles de loisirs incombant à la Région en tant que propriétaire	0,385	0,335	0,385	0,330
Développement de l'accès aux loisirs et aux vacances <i>HP33-003</i>	1,300	1,050	1,300	0,800
Développement de l'accès aux loisirs et aux vacances	1,300	1,050	1,300	0,800
TOTAL	13,171	10,852	13,171	8,780
HP	13,171	10,852	13,171	8,780

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

930 - Services généraux

02 - Administration générale

021 - Conseil régional

Programme : Jeunesse

Action : Conseil Régional des Jeunes

La première année de fonctionnement du nouveau Conseil régional des jeunes a vu l'activité de l'instance se densifier, justifiant une affectation totale des autorisations d'engagement votées au BP 2018, soit **0,045 M€**, pour mener à bien les divers projets montés par les conseillers régionaux jeunes, à savoir :

- course à visée culturelle sur 10 kms en 10 étapes, organisée en partenariat avec la Maison de la culture du Japon à Paris, dans le cadre de la Nuit blanche le 6 octobre 2018 ;
- la « Consultation citoyenne sur l'Union européenne », labélisée par le Ministère des Affaires étrangères, qui s'est tenue le 17 octobre 2018 à la Cité internationale universitaire de Paris sur 4 thématiques : la mobilité étudiante en Europe / la question migratoire / le numérique, ses enjeux et ses dérives / l'écologie et la responsabilisation citoyenne.

En crédits de paiement, les mandatements s'établissent à **0,050 M€**.

931 - Formation professionnelle et apprentissage

11 - Formation professionnelle

Programme : Formations qualifiantes et métiers

Action : Soutien à la formation du mouvement sportif

Cette action qui bénéficie d'affectations à hauteur de **1,787 M€** va permettre de soutenir soixante-treize ligues et comités sportifs régionaux pour l'année 2018, sur le programme « Formation professionnelle et apprentissage ».

Le périmètre des acteurs bénéficiaires de ce dispositif a été élargi à **cinq** fédérations sportives afin de valoriser et de renforcer le maillage associatif francilien.

Elle est primordiale à la formation des bénévoles dont les dirigeants, les juges et les arbitres, ainsi que pour les techniciens du sport et vient compléter l'action « Soutien au mouvement sportif » pour établir les conventions pluriannuelles.

En matière de crédits de paiement, les mandatements devraient s'élever à **1,650 M€** sur l'exercice 2018.

933 - Culture, sports et loisirs

32 - Sports

Programme : Développement de la pratique sportive

Action : Soutien au mouvement sportif

Le montant des affectations sur cette action s'élève à **5,006 M€** pour **4,210 M€** de crédits de paiement. Ils se répartissent comme suit:

Pour une enveloppe d'affectation à hauteur de **3,790 M€**, le dispositif des conventions passées avec le mouvement sportif régional a vu le soutien de soixante-treize ligues et comités sportifs régionaux, ce qui a initié le renouvellement des conventions pluriannuelles à l'occasion de la nouvelle Olympiade (2017 - 2020).

Le périmètre des acteurs bénéficiaires de ce dispositif a été élargi à **sept** fédérations sportives afin de valoriser et de renforcer le maillage associatif francilien.

Ce dispositif qui a été révisé à l'occasion du rapport cadre CR 204-16, a privilégié les actions suivantes :

- développer les pratiques sportives ;
- valoriser les dirigeants et les bénévoles ;
- lutter contre toutes les formes de discriminations ;
- encourager les pratiques émergentes ;
- veiller au respect de la laïcité et des valeurs républicaines ;
- favoriser l'accès à la pratique sportive pour les femmes ;
- détecter, évaluer et participer à la formation des jeunes sportifs ;
- faciliter la pratique sportive en faveur des personnes en situation de handicap ;
- mise en place de manifestations d'intérêt général veillant à l'animation des territoires.

En matière de crédits de paiement, le niveau des mandatements devrait s'élever à **3,000 M€** sur l'exercice 2018.

Cette Olympiade a permis la passation de conventions selon les nouvelles dispositions du dispositif « **Ambassadeurs du sport de la Région Ile-de-France, de l'Olympisme et du Paralympisme** », en particulier en direction des nouvelles disciplines Olympiques. Le montant des affectation s'établit à **0,251 M€**.

Avec près de **300** interventions, ce dispositif dont les objectifs sont de favoriser la découverte de la pratique sportive, la promotion des valeurs humanistes et de contribuer à l'information des jeunes franciliens, a confirmé son attrait auprès des lycées et des CFA.

En partenariat avec l'UNSS, le CROS Ile-de-France et le mouvement sportif régional, ce dispositif qui repose sur près de **96** athlètes (Olympiques et Paralympiques) propose des animations sous forme de débats, de démonstrations et de pratiques sportives avec les jeunes et les apprentis.

En matière de crédits de paiement, le niveau des mandatements devrait s'élever à **0,250 M€** sur l'exercice 2018.

Le dispositif destiné aux clubs franciliens (**Clubs Excellence Ile-de-France**) dont les dispositions ont été adoptées à l'occasion du rapport cadre CR 2017-47 affiche un niveau d'affectation de **0,605 M€** à l'occasion de la 2^{ème} année de sa mise en œuvre.

Cette année ce dispositif a permis de favoriser **six** « Clubs Elite » (affectation de **0,275 M€**) dont deux clubs masculins qui ont fait l'objet de la procédure hors-cadre. Initialement ce dispositif repose sur la volonté de soutenir des clubs féminins afin qu'ils continuent à évoluer en 1^{ère} ou 2^{ème} division nationale, mais aussi pour leur permettre de perpétuer leurs actions en faveur de la pratique féminine.

Il y a également **trente-trois** « Clubs Prémium » (affectation de **0,330 M€**) dont les effectifs présentent certains des meilleurs athlètes de leur discipline respective et qui développent des missions en rapport

avec la lutte contre les discriminations, la reconnaissance des bénévoles, la mise en place des écoles d'arbitrage, et l'accès à la pratique pour les personnes en situation de handicap.

En matière de crédits de paiement, le niveau des mandatements devrait s'élever à **0,600 M€** sur l'exercice 2018.

Le dispositif **Entreprises Mécènes du sport** a été proposé pour dresser un partenariat entre les acteurs du mouvement sportif et les entreprises franciliennes afin de leur permettre de financer certains évènements sportifs et de proposer une reconversion professionnelle à certains athlètes de haut niveau, néanmoins cette année les crédits votés pour ce dispositif sont venus enrichir les protocoles passés avec certaines fédérations, ligues et autres comités sportifs régionaux.

Ce dispositif pour lequel l'enveloppe votée était d'un montant de **0,100 M€** n'a pas fait l'objet d'affectations de crédits.

Une enveloppe de **0,360 M€** a été attribuée à l'**IRDS** (Institut Régional de Développement du Sport) pour mettre en œuvre le programme adopté par le Directoire, avec notamment des études sur l'accueil des grands évènements sportifs en Ile-de-France (GESI) tels le Golf en vue de la Ryder Cup 2018, les Franciliennes et le sport ainsi que les chiffres clés du mouvement sportif francilien. Il contribue également à transmettre des données pour le développement d'une application sur le sport en accès libre en lien avec le nouveau dispositif plan sport oxygène.

En matière de crédits de paiement, la consommation devrait s'élever à **0,360 M€** sur l'exercice 2018.

Action : Aide au déplacement des jeunes sportifs

Sur une enveloppe de **0,800 M€**, une affectation de **0,700 M€** a été adoptée afin de permettre de lancer l'appel d'offre destiné à remplacer le dispositif chèque transSport de façon à ce que le nouveau dispositif proposé au mouvement sportif francilien soit opérationnel en 2019.

Cette année 2018 a permis de consulter le mouvement sportif comme préalable à la refonte complète de ce dispositif (dont le marché était arrivé à terme), qui encourage la participation des bénévoles et des dirigeants dans le cadre de manifestations sportives en Ile-de-France et dont les acteurs sont des jeunes pratiquants âgés de 13 à 18 ans, ainsi que les pratiquants âgés de 13 à 25 ans dans les disciplines du handisport et du sport adapté.

En matière de crédits de paiement, la consommation devrait s'élever à **0,305 M€** sur l'exercice 2018.

Action : Plan Sport oxygène

Le Plan Sport Oxygène qui a été adopté le 20 septembre 2018 lors du CR 2018-038 représente le 3^{ème} volet de la mise en œuvre des nouvelles ambitions de la Région pour le sport en Ile-de-France avec la mise en place du Plan sport oxygène : soutien aux évènements sportifs « sport santé, sport bien-être » en fonctionnement.

Cette action pour laquelle l'enveloppe votée était d'un montant de **0,200 M€** n'a pas fait l'objet d'affectations de crédits en raison de l'adoption du rapport cadre au 2^{ème} semestre 2018.

Programme : Événements sportifs

Action : Soutien aux évènements sportifs

Les affectations s'établissent à **1,849 M€**.

Ce dispositif va participer à l'organisation de plus de **quatre-vingt-dix** manifestations sportives issues d'environ **quarante-deux** disciplines différentes.

Parmi toutes les opérations soutenues financièrement, on peut souligner les grands évènements sportifs internationaux suivants (GESI) :

- les Gay Games Paris 2018 ;
- l'Open de Paris de Karaté 2018 ;
- l'Euro de Handball féminin 2018 ;
- la Coupe du Monde de BMX 2018 ;
- la Ryder Cup et la Junior Cup 2018 ;
- la Coupe du Monde de cyclisme sur piste 2018 ;
- les Internationaux de France de Badminton 2018 ;
- le Championnat du Monde de cross-country 2018 (UNSS) ;
- les Finales de la Coupe du Monde de Jumping et de Dressage 2018 ;
- le Tournoi international de Rugby à 7 HSBC (Masculin et féminin) 2018.

Depuis 2017, l'augmentation du nombre de grands évènements sportifs internationaux organisés sur le territoire francilien est significative de l'attractivité de la Région et de son savoir-faire en matière d'organisation à l'horizon des Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo 2020 et Paris 2024.

Les pratiques féminine, handisport, universitaire ainsi que celles en faveur des jeunes publics ont également fait l'objet d'un soutien sans faille de la Région avec par exemple :

- l'Intégrathlon ;
- l'Eco Trail Paris Ile-de-France ;
- l'Open de la ligue féminine de Basket-ball ;
- le tournoi de football féminin U19 ;
- l'opération « Donnons des Elle au vélo » ;
- le tournoi de Villemomble handisport en escrime ;
- le tournoi omnisport universitaire de Supelec ;
- le championnat de France Ultramarins de Handball ;
- les championnats de France d'athlétisme handisport ;
- le tournoi international de la Jeunesse en volley-ball ;
- la Journée évasion au Stade de France pour les enfants malades.

Par conséquent, cette action devrait afficher un niveau de mandatement de **1,300 M€** sur une enveloppe initiale de **1,810 M€**.

Action : Promotion du sport

Sur cette action, les affectations s'élèvent à **0,080 M€**, sur une enveloppe initiale de **0,100 M€**, afin de permettre l'achat de places à destination des jeunes Franciliens et des publics défavorisés dans le cadre d'évènements sportifs d'envergure (le Meeting d'athlétisme Diamond League de Paris, les Finales de Coupe du Monde FEI de Jumping et de Dressage, la Coupe du Monde de cyclisme sur piste, le Tournoi International HSBC de Rugby à VII, l'Euro Handball Féminin, le Capital Fight III, etc.).

Ces crédits permettent aussi à la Région d'organiser des actions telles que les Victoires sportives de l'Ile-de-France, un séminaire pour la lutte contre la violence dans le sport, la réalisation d'une charte d'éthique et de déontologie du sport ainsi que les premiers ateliers de la Conférence régionale du sport dont les thèmes sont les suivants : le développement des infrastructures en Île-de-France, le sport de haut niveau, les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, les dérives du sport, le club de demain et le sport santé bien être.

En matière de crédits de paiement, les mandatements devraient s'élever à **0,125 M€** sur l'exercice 2018.

Action : Ile-de-France terre d'excellence sportive pour l'international

Sur une enveloppe initiale de **0,100 M€**, le dispositif Ile-de-France terre d'excellence sportive pour l'International ne verra pas d'affectation faute de projets correspondant aux modalités du rapport cadre.

En matière de crédits de paiement, les mandatements devraient s'élever à **0,010 M€** sur l'exercice 2018.

Programme : Participation de la Région aux JOP 2024

Action : Participation de la Région au financement des JOP 2024

Aucun appel de fonds n'a été fait sur l'exercice 2018.

33 - Loisirs

Programme : Charges diverses liées aux îles de loisirs

Action : Frais de gestion des îles de loisirs incombant à la Région en tant que propriétaire

Sur cette action les crédits affectés s'élèvent à **0,340 M€** qui comprennent :

- les frais liés à la gestion des propriétés régionales (impôts et taxes...) ;
- les intérêts moratoires sur les marchés passés par la Région ;
- les dépenses liées à la DSP de Vaires-Torcy (garantie de recettes due au titre de 2017, entretien des espaces verts confié à l'AEV) ;
- les dépenses liées à la communication sur le projet de Vaires.

Les crédits de paiement ont été mandatés à hauteur de **0,330 M€**.

Programme : Développement de l'accès aux loisirs et aux vacances

Action : Développement de l'accès aux loisirs et aux vacances

Le total des affectations votées s'élève à **1,050 M€**.

Cette action regroupe :

- les « Tickets Loisirs » : dispositif qui permet à des jeunes et à des familles défavorisées, mais aussi au mouvement sportif, de passer une journée ou d'effectuer des courts séjours dans les îles de loisirs régionales ;
 - les « Villages sportifs et culturels »: dans le cadre des manifestations organisées sur les îles de loisirs, ce dispositif vise à proposer aux jeunes Franciliens, et notamment à ceux qui ne partent pas en vacances de découvrir et de pratiquer des activités sportives et culturelles dans une ambiance ludique de plein air.

Huit villages sportifs et culturels ont été organisés en 2018 contre sept en 2017 et quatre en 2016. Par ailleurs le dispositif des tickets loisirs a permis de soutenir la mise en place d'animations dans le cadre de la fête du sport sur cinq îles de loisirs du 21 au 23 septembre.

Les actions menées dans le cadre de la politique culturelle de la Région, notamment sur le cinéma et le théâtre, ont complété ces animations.

Les crédits de paiement devraient être mandatés à hauteur de **0,800 M€**.

